

NOUVEL ENTREPOT 24 h FROST AU PORT OUEST DE DUNKERQUE : POSE DE LA PREMIERE PIERRE

Lundi 22 octobre, Patrice Vergriete, Président de la Communauté urbaine de Dunkerque, François Soulet de Brugière et Stéphane Raison, respectivement Président du Conseil de Surveillance et Président du Directoire de Dunkerque-Port, Eric Rommel, Maire de Loon-Plage, et José Lamaire, représentant la société 24 h FROST, ont procédé à la pose de la première pierre de l'entrepôt 24h FROST, situé sur la zone logistique du Port Ouest de Dunkerque.

Depuis plus de 50 ans la société LAMAIRE basée en Belgique est l'une des sociétés leader en Flandre occidentale dans le négoce de la pomme de terre sur les marchés européens et du grand export, dans le frais comme dans l'industrie. L'entreprise a récemment pris un virage agro industriel avec la construction d'une usine de frites de la marque I FRY.

L'activité principale de la société consiste à produire des frites surgelées destinées majoritairement à la grande exportation en conteneur réfrigéré ou en camion sous température dirigée. Avec un site de production basé à Vleteren en Belgique, les empotages en conteneurs réfrigérés étaient effectués chez un prestataire logistique belge.

Dans le but de maîtriser en propre sa logistique et de bénéficier de conditions de transport plus favorables, la société LAMAIRE par le biais de sa filiale française 24HFROST a décidé de s'implanter à Dunkerque pour construire et exploiter son propre entrepôt frigorifique situé à proximité des terminaux conteneurs et ferries du Port Ouest.

Ce nouvel entrepôt de 20 mètres de hauteur sera construit sur 6000 m² avec un congélateur offrant un volume de 80 000m³ et une capacité de 10 600 palettes. Il contribuera à la création de 5 à 7 emplois dans un premier temps.

François Soulet de Brugière, Président du Conseil de surveillance de Dunkerque-Port « *se félicite de cette nouvelle implantation au Port Ouest de Dunkerque et remercie José Lamaire pour sa décision. Le développement du trafic de conteneurs, couplé au renforcement de la logistique, présente un intérêt certain en relocalisant sur le territoire des opérations logistiques créatrices d'emplois et de valeur ajoutée... Dunkerque-Port met à la disposition des investisseurs des zones logistiques adaptées à l'évolution du trafic. Ainsi, dans le courant de l'année 2019, 145 hectares de zones logistiques supplémentaires seront livrées en plusieurs phases par Dunkerque-Port pour accueillir des entrepôts et des zones de stockage.* »

À propos de Dunkerque-Port :

1^{er} ensemble portuaire français (Calais-Dunkerque) ; 9^{ème} port du Range Manche et mer du Nord, 3^{ème} port français, le port de Dunkerque s'illustre sur de nombreux segments : 1^{er} port à passagers d'Europe (Axe Calais-Dunkerque); 1^{er} pôle énergétique français ; 1^{er} terminal GNL ; 1^{er} port d'importation de fruits et légumes en conteneurs ; 1^{er} port français d'importation de minerais et de charbon ; 1^{er} port ferroviaire français ; 1^{er} port fluvial régional ; 3^{ème} port français pour le trafic de céréales. Dunkerque-Port est également un Port durable. Dunkerque-Port est le Port de commerce de la nouvelle Région Hauts de France, 1^{ère} région agricole de France, première région pour l'industrie ferroviaire, première région pour l'industrie automobile. Trafic 2017 : 50,2 MT.

CONTACT PRESSE

Marie-Elizabeth BOGUCKI

Tél : +33 (0)3 28 28 79 11

Portable : +33 (0)6 07 13 33 42

Email : mebogucki@portdedunkerque.fr